

### 86 % des collégiens ont obtenu le diplôme du brevet en 2012

Le Diplôme National du Brevet (DNB) est le premier examen du parcours scolaire. Il évalue les connaissances et compétences acquises à la fin du collège. Son obtention ne conditionne toutefois pas la poursuite des études.

Aux épreuves du brevet de juin 2012, 13 911 candidats se sont inscrits dans l'académie de Besançon tous statuts confondus (scolaires ou non). 13 759 élèves (98,9 %) étaient présents et 11 768 ont été admis, soit un taux de réussite de 85,5 %. Cette année, le taux de réussite au brevet connaît une augmentation de 2,3 points par rapport à la session 2011.

### Des évolutions différenciées selon les départements

Les taux de réussite du DNB des départements sont en hausse pour la session 2012. En effet, les quatre départements affichent des évolutions positives. Cette année encore, le Jura et le Doubs sont les deux départements à avoir un taux supérieur à celui de l'académie, respectivement 86,7 % et 85,9 % soit + 1,4 et + 2,3 points par rapport à 2011.

Malgré une hausse de leur taux, la Haute-Saône avec 84,1 % (+ 2,6 points) et le Territoire de Belfort avec 84,4 % (+ 3,3 points) restent sous le seuil académique. Le Territoire de Belfort connaît cependant la plus forte hausse du taux de réussite.

#### Des taux de réussite plus élevés dans le Jura et le Doubs

	Série collège			Série professionnelle			Série technologique			Ensemble		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Doubs	5 561	4 833	86,9	39	28	71,8	497	378	76,1	6 097	5 239	85,9
Jura	2 761	2 436	88,2	64	44	68,8	268	201	75,0	3 093	2 681	86,7
Haute-Saône	2 428	2 087	86,0	92	63	68,5	359	271	75,5	2 879	2 421	84,1
Territoire de Belfort	1 615	1 375	85,1	2	2	100,0	73	50	68,5	1 690	1 427	84,4
<b>Académie</b>	<b>12 365</b>	<b>10 731</b>	<b>86,8</b>	<b>197</b>	<b>137</b>	<b>69,5</b>	<b>1 197</b>	<b>900</b>	<b>75,2</b>	<b>13 759</b>	<b>11 768</b>	<b>85,5</b>

Source : Rectorat – base OCEAN

### Le taux de réussite atteint 87 % pour la série collège

Le DNB se décline en trois séries : la série collège destinée aux élèves de collège, les séries technologique et professionnelle adaptées aux élèves de lycées professionnels et agricoles.

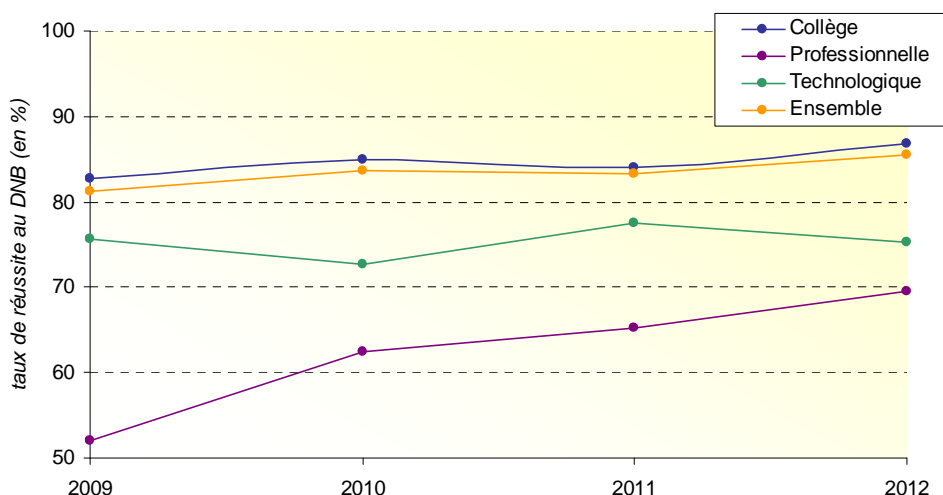
12 365 candidats se sont présentés à la série collège et 10 731 ont été admis, soit un taux de réussite de 86,8 %, en augmentation de 2,9 point par rapport à 2011. La série collège reste celle qui est la plus fortement représentée avec 89,9 % des présents ayant passé le DNB.

Dans cette série, tous les départements affichent un taux de réussite en hausse. Les départements aux plus fortes hausses sont la Haute-Saône et le Territoire de Belfort avec respectivement + 4,2 et + 3,4 points. Le Doubs et le Jura arrivent ensuite avec + 2,4 et + 2,1 points.

197 élèves se sont présentés aux épreuves de la série professionnelle et 137 ont été admis, soit un taux de réussite de 69,5 %, en hausse pour la troisième année consécutive (+ 10,4 points en 2010, + 2,9 points en 2011 et + 4,3 points en 2012). Il convient toutefois d'interpréter ces évolutions avec prudence compte tenu du faible nombre de candidats.

Enfin, 1 197 élèves de classes de 3<sup>e</sup> (8,7 % sur l'ensemble des séries) se sont présentés aux épreuves de la série technologique. 900 élèves ont été admis, soit un taux de réussite de 75,2 %. Le taux de réussite de la série technologique baisse de 2,4 points par rapport à 2011. Le taux de réussite de la série technologique diminue dans trois départements : le Jura (- 3,1 points), la Haute-Saône (- 7,3 points) et le Territoire de Belfort (- 7,3 points). Le Doubs reste le seul département où cette série évolue positivement : + 1,9 points.

### Forte progression du taux de réussite dans la série professionnelle

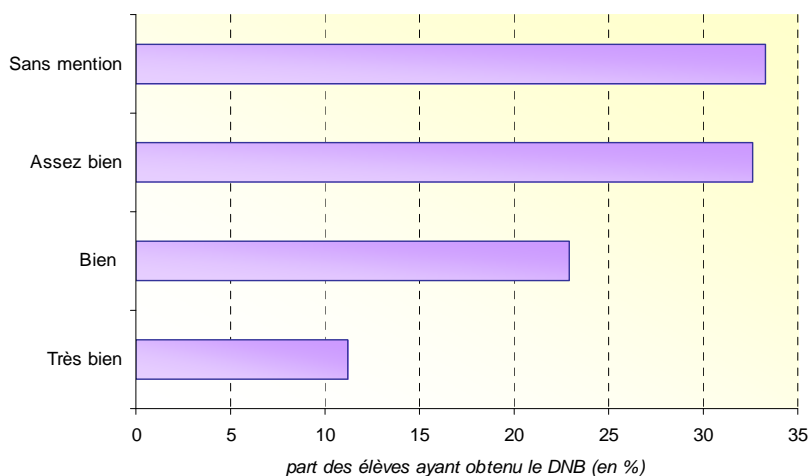


Source : Rectorat - base OCEAN

### 67 % des élèves obtiennent leur brevet avec une mention

Sur l'ensemble des séries, 66,7 % des élèves ont obtenu leur brevet avec une mention<sup>1</sup>, en forte augmentation par rapport à 2011 (+ 7,3 points). A la session 2012, 32,6 % des candidats admis ont obtenu la mention « assez bien », 22,9 % ont obtenu une mention « bien » et 11,2 % une mention « très bien ». La proportion de jeunes qui obtiennent une mention croît dans les trois catégories : + 1,5 points pour les mentions « assez bien », + 3 points pour les mentions « bien ». + 2,8 points pour la mention « très bien ».

### Un élève sur trois obtient le DNB avec une mention assez bien



Source : Rectorat - base OCEAN

<sup>1</sup> la mention « assez bien » est obtenue à partir d'une moyenne comprise entre 12 et 14, la mention « bien », de 14 à 16 et la mention « très bien », avec plus de 16 de moyenne générale

Les mentions « très bien » sont majoritairement obtenues dans la série collège, elles ont été attribuées à 1 319 candidats soit 12,3 % de cette série. Trois élèves de la série technologique et un élève de la série professionnelle obtiennent une mention « très bien ».

Ainsi, les titulaires d'une mention représentent 68,9 % de la série collège, 42,3 % de la série professionnelle et 44,2 % de la série technologique. La mention la plus attribuée est la mention assez bien avec 32,2 % dans la série collège, 35,8 % dans la série professionnelle et 37,0 % dans la série technologique.

## Un taux de réussite plus élevé pour les filles

Les filles sont moins nombreuses que les garçons, pourtant, elles réussissent mieux que ces derniers. Elles sont 88,1 % à obtenir le DNB contre 83,0 % des garçons.

Elles marquent leur avance dans la série collège, la seule où elles sont plus nombreuses que leurs homologues masculins. Les garçons sont plus nombreux dans la série technologique, mais malgré tout, les filles y ont un taux de réussite plus élevé.

### L'écart des taux de réussite entre filles et garçons atteint 5 points

	Série collège			Série professionnelle			Série technologique			Ensemble		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Filles	6 354	5 667	89,2	100	62	62,0	364	279	76,7	6 818	6 008	88,1
Garçons	6 011	5 064	84,3	97	75	77,3	833	621	74,6	6 941	5 760	83,0
<b>Académie</b>	<b>12 365</b>	<b>10 731</b>	<b>86,8</b>	<b>197</b>	<b>137</b>	<b>69,5</b>	<b>1 197</b>	<b>900</b>	<b>75,2</b>	<b>13 759</b>	<b>11 768</b>	<b>85,5</b>

Source : Rectorat – base OCEAN

### L'obtention du DNB

L'attribution du DNB dépend de :

- ☑ 3 épreuves ponctuelles obligatoires : mathématiques, français, histoire/géographie à l'écrit
- ☑ 1 épreuve d'histoire des arts à l'oral passée au sein de l'établissement
- ☑ Les notes obtenues en contrôle continu durant l'année de 3<sup>e</sup>, toutes les disciplines sont concernées sauf l'histoire/géographie et l'éducation civique déjà évaluée à l'examen
- ☑ La note de vie scolaire
- ☑ Une option facultative : latin, grec, langue étrangère ou régionale, découverte professionnelle de 3h.

Les élèves doivent aussi valider les 7 compétences issues du socle commun :

- ☑ Maîtrise de la langue française
- ☑ Pratique d'une langue étrangère (Niveau A2)
- ☑ Mathématiques, culture scientifique et technologique
- ☑ Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2I)
- ☑ Culture humaniste
- ☑ Compétences sociales et civiques
- ☑ L'autonomie et l'initiative

Mariame AMRANI